

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP  
CYCLO-CROSS  
BOURGOGNE / FRANCHE-COMTE**

**DIMANCHE 11 JANVIER 2026**

**CHATEAU-CHINON 58120 (NIÈVRE)**

\* \* \*

**Règlement de l'épreuve**

Le Championnat Régional UFOLEP Bourgogne-Franche-Comté Cyclo-cross se déroulera le dimanche 11 janvier 2025 à Château-Chinon 58120 (Nièvre).

Il sera organisé par le **Team Vélo Morvan** en association avec le **Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté**.

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP.

Il est ouvert aux licencié.e.s UFOLEP, y compris à celles et ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/FSGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

Il est également ouvert aux autres fédérations avec un pass cyclo-cross.

**COMITÉ D'ORGANISATION**

- |                                           |                                           |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| ○ <b>Président de l'épreuve :</b>         | <b>Christian BERTRAND</b>                 |
| ○ <b>Directeur de course :</b>            | <b>Hervé MARTIN</b>                       |
| ○ <b>Engagements :</b>                    | <b>Patricia GAVIGNET</b>                  |
| ○ <b>Responsable de la CTR :</b>          | <b>Patricia GAVIGNET / Olivier BAILLY</b> |
| ○ <b>Juges à l'arrivée :</b>              | <b>Paul LEGER / Michel CARVOYEUR</b>      |
| ○ <b>Commissaires aux règlements :</b>    | <b>Paul LEGER / Olivier BAILLY</b>        |
| ○ <b>Responsable table des dossards :</b> | <b>Christian BERTRAND</b>                 |

**Article 1 - Catégories**

- Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné à la seule condition qu'il y ait sur la ligne de départ AU MOINS trois concurrent.e.s possédant une carte de «Compétiteur/compétitrice Cyclo-cross».
- Un seul titre sera décerné en catégorie « Adultes Féminines ».

### **Catégories d'âges :**

|                                         |                       |
|-----------------------------------------|-----------------------|
| Jeunes Masculins et Féminines 9/10 ans  | né.es en 2017 et 2016 |
| Jeunes Masculins et Féminines 11/12 ans | né.es en 2015 et 2014 |
| Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans | né.es en 2013 et 2012 |
| Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans | né.es en 2011 et 2010 |

|                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| Adultes Féminines 17 ans et plus | nées en 2009 et avant |
|----------------------------------|-----------------------|

|                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| Adultes Masculins 17/19 ans      | nés de 2007 à 2009 inclus |
| Adultes Masculins 20/29 ans      | nés de 1997 à 2006 inclus |
| Adultes Masculins 30/39 ans      | nés de 1987 à 1996 inclus |
| Adultes Masculins 40/49 ans      | nés de 1977 à 1986 inclus |
| Adultes Masculins 50/59 ans      | nés de 1967 à 1976 inclus |
| Adultes Masculins 60 ans et plus | nées en 1966 et avant     |

### **Article 2 - Condition de participation au National**

« Le Département et le Régional étant des épreuves qualificatives pour le National, les prétendant.e.s à la sélection au National doivent obligatoirement participer à ce régional ».

### **Article 3 – Engagements (prix fixés par le Comité Régional)**

**Les engagements se font exclusivement sur le site :**

**[ufolep-cyclisme.org](http://ufolep-cyclisme.org) Dép . 58 date limite le 09/01/2026 à 14h00**

Pas d'engagement sur place.

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Adulte UFOLEP             | 11,00 € |
| Adulte autres fédérations | 13,00 € |
| Jeunes âgés de 9 à 16 ans | 5,00 €  |

### **Article 4 - Remise des dossards**

Dimanche 11 janvier 2026 au vieux stade rue Cortona à partir de 11h00

Les licencié.e.s devront présenter obligatoirement leur licence à la prise du dossard et celle-ci lui sera remise en échange du dossard.

## Article 5 - De roulement des épreuves

| Départ | CATEGORIES                                                                        | DISTANCE MAXIMUM                                                                                                                                                    |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 12h15  | Jeunes masculins et féminines de 9/10 ans                                         | <b>Initiation</b> (hors <i>championnat</i> )                                                                                                                        |
| 12h45  | Jeunes masculins et féminines de 11/12 ans                                        | <b>15 min maximum</b> circuit de 1000 m à 1500 m.                                                                                                                   |
| 13h30  | Jeunes masculins et féminines 13/14 ans                                           | <b>20 min</b> : Après 10 min de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête. |
| 13h30  | Jeunes masculins et féminines 15/16 ans<br>et<br>Adultes féminines 17 ans et plus | <b>30 min</b> : Après 15 min de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête. |
| 14h30  | Adultes masculins 17/19 ans<br>et<br>Adultes masculins 60 ans et plus             | <b>40 min</b> : Après 20 min de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête. |
| 14h30  | Adultes masculins 20/29 ans<br>30/39 ans<br>40/49 ans<br>50/59 ans                | <b>50 min</b> : Après 25 min de course, les participants non doublés devront effectuer encore autant de tours entiers que ceux parcourus par le concurrent de tête. |

### Remarques :

- A compter de la mi-course, les nombres de tours restant à effectuer devra être affiché.  
Les tours seront décomptés au fur et à mesure.  
La course est arrêtée pour l'ensemble des concurrents dès que le premier a franchi la ligne.
- Le participant « **autre fédération** » sera classé au scratch, il ne sera pas classés par catégorie ages, il ne peut pas prétende au titre de champion.

## **Article 6 - Tenue vestimentaire**

Se référer au Règlement National UFOLEP.

Sont interdits :

- Maillots de groupes professionnels en activité
- Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association
- Maillots de Champion
- Maillots de triathlète.

**Port du maillot de club obligatoire.**

**Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (maillot et cuissard). Tout.e licencié.e ne portant pas cette tenue se verra refuser le podium.**

**Article 7 – Matériel** Se référer au Règlement National UFOLEP.

- « Oreillettes-radio » et tout moyen de communication interdits (Déclassement)
- Caméra interdite quel que soit le point d'ancrage
- Changement de vélo autorisé uniquement dans la zone changement de matériel.
- Échange de matériel entre concurrents interdit.
- Changement de roue autorisée en tout point du circuit
- Le vélo de type VTT sans dispositif additionnel (cornes de vache..) est accepté.
- Le vélo de type GRAVEL est accepté.

## **Article 8 – Classements et Remises des récompenses**

- Au gymnase du vieux stade à 16 h.
- 1er de chaque catégorie – 1 bouquet – 1 coupe
- Le Comité Régional UFOLEP de BFC fournit les médailles aux trois premiers des catégories Ufolep comptant pour le Championnat (à partir des 11/12 ans) et dans lesquelles le titre de « Champion Régional » est effectivement attribué (au moins trois partants).

## **Article 9 – Discipline :**

- Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves (pénalité de 5 min)
- Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse (Déclassement).

## **Article 10 – Réclamations :**

- Les réclamations « à l'amiable » seront reçues par le Responsable Régional dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).  
Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements.  
Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire.  
Dans ce cas, les résultats de la catégorie concernée seront provisoires.  
Si la réclamation concerne un.une des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribué.
- Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24h par courrier à la,

**Présidente du Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté  
10 rue Camille Flammarion -  
21000 DIJON**

•

**Accompagnées d'un chèque de 60 € libellé au Comité Régional UFOLEP.BFC**

- Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance De ce règlement et l'acceptent dans son entier

Le Comité d'Organisation, le 1er novembre 2025.